ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2244

Texte de la question

SOUTIEN À L'EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Émilienne Poumirol, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Émilienne Poumirol. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, la priorité du Président de la République, notre priorité, c'est l'emploi. Depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons institué de nombreux dispositifs pour combattre le chômage, comme les emplois d'avenir ou les contrats de génération. Nous avons largement atteint l'objectif des 150 000 emplois d'avenir et de nouvelles mesures ont été adoptées pour intensifier l'effort en faveur des contrats de génération.

Aujourd'hui, nous réaffirmons ce choix. Pendant le débat en commission du budget 2015, les députés socialistes ont déposé et adopté un amendement pour créer 50 000 emplois aidés supplémentaires, soit 15 000 emplois d'avenir et 35 000 contrats d'accompagnement dans l'emploi.

Chers collègues, pour tous les Français en difficulté, au chômage, avec ou sans formation, pour tous ceux qui se sont éloignés de l'emploi, pour leurs familles, 50 000 emplois en plus, cela signifie beaucoup. Nous devons nous battre et c'est pour cette raison que les députés socialistes ont voté cet amendement et qu'ils l'adopteront définitivement lundi prochain dans l'hémicycle.

Monsieur le ministre, nous refusons de nous résigner face au chômage. La lutte pour le travail et l'emploi est au cœur même du quinquennat de François Hollande. L'amendement du groupe socialiste pour plus d'emplois aidés est la preuve que nous continuerons toujours à lutter pour gagner ce combat.

Aussi, Monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser les mesures que le Gouvernement compte prendre pour intensifier l'accompagnement des Français au chômage et leur permettre de retrouver un emploi ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à Monsieur le ministre, François Rebsamen.

Plusieurs députés UMP . Ministre du chômage et de l'échec !

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.* Madame la députée, le Gouvernement ne se résigne pas plus que vous à voir autant de personnes sans travail dans notre pays. Ces hommes et ces femmes méritent que nous nous engagions sans faillir pour lutter contre le fléau du chômage qui, malheureusement, n'est pas nouveau, puisqu'il perdure depuis plus de trente ans. Ainsi, l'industrie n'a pas connu de création nette d'emploi depuis 2001 et que, depuis 2008, on détruit l'emploi dans le secteur de la construction.

Le Gouvernement se bat sur deux fronts. Il redonne tout d'abord des marges de compétitivité aux entreprises à travers le pacte de responsabilité et de solidarité. C'est ainsi que, dans le cadre du CICE, nous avons réuni l'ensemble des branches pour les inciter à obtenir des avancées par la négociation. Des accords ont été signés dans le secteur de la chimie, de la métallurgie, des banques. Il en sera de même demain, j'en suis certain, dans celui des assurances.

Bien évidemment, en matière de politique de l'emploi, nous faisons feu de tout bois. Nous avons ainsi développé, à compter du 1er octobre, les droits rechargeables, forme d'incitation à reprendre un emploi, et mis en œuvre le « plan seniors », accompagnement renforcé de ceux qui sont au chômage depuis longtemps.

Mme Annick Le Loch. Il ne marche pas !

M. François Rebsamen, *ministre .* Par ailleurs, 150 000 emplois d'avenir, conformément à l'engagement du Président de la République, ont été prescrits et nous permettront aujourd'hui de maîtriser le chômage des plus jeunes.

C'est pourquoi je remercie le groupe SRC d'avoir déposé et voté en commission un amendement qui vise à créer 50 000 emplois supplémentaires. Je l'interprète comme un encouragement et un soutien à la politique du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : Mme Émilienne Poumirol
Circonscription : Haute-Garonne (10e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2244
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 octobre 2014
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 octobre 2014